



Stantec

Stantec Consulting Ltd.
300 -675 Cochrane Drive, Tour Ouest, Markham (Ontario) L3R 0B8
Tél. : 905-944-7777 Téléc. : 905-474-9889

Le 10 septembre 2013
Dossier : 160950536

Madame Corinne Miller

Analyste principale en environnement
Pipelines Enbridge Inc.
10180 – 101st Street, Place Manulife
Edmonton (Alberta) T5J 3S4

Référence : Portée du projet de la canalisation 9B mise à jour

Madame,

Pipelines Enbridge Inc. (« Enbridge ») a confié à Stantec Consulting Ltée (« Stantec »), en 2012, la réalisation d'une évaluation des incidences socio-économiques et environnementales (« EISE ») dans le but de satisfaire aux exigences d'une demande en vertu de l'article 58 déposée auprès de l'Office national de l'énergie (« ONÉ ») visant le Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 (le « Projet »). Au moment du dépôt auprès de l'ONÉ, la portée du Projet était limitée à sept installations d'Enbridge existantes, clôturée et déjà perturbées, soit le terminal de Sarnia, le densitomètre au poste kilométrique (PK) 2993,30, les postes de North Westover, de Hilton, de Cardinal et de Terrebonne et le terminal de Montréal, et à une emprise d'Enbridge destinée à un densitomètre proposé au PK 2989,30 (« sites du Projet » collectivement ou « site du Projet » individuellement).

L'EISE a été déposée auprès de l'ONÉ le 29 novembre 2012, dans le cadre de la demande d'Enbridge en vertu de l'article 58 [n° de dossier OF-Fac-Oil-E101-2012-10-02 de l'ONÉ] (l'« EISE de 2012 »). L'EISE de 2012 décrivait le contexte environnemental et socio-économique de référence dans les limites spatiales de chaque site du Projet. De plus, l'EISE de 2012 présentait les interactions potentielles entre le Projet et les composantes valorisées de l'écosystème et les composantes socio-économiques valorisées (« CVE » et « CSV », respectivement), conformément à la définition du Guide de dépôt de l'ONÉ (ONÉ, 2012), et évaluait les effets des interactions des composantes valorisées du Projet selon la portée des travaux fournies au moment de l'évaluation (Stantec, 2012).

En raison des nouvelles études techniques détaillées effectuées depuis le dépôt de la demande visant le Projet, des terres supplémentaires, qui n'avaient pas été incluses à l'origine dans la portée du Projet déposée en 2012 auprès de l'ONÉ, sont requises à quatre sites du Projet proposé, soit les postes de North Westover, de Hilton et de Cardinal, en Ontario, et le terminal de Montréal, au Québec. Même si les terres supplémentaires sont situées à l'extérieur des installations clôturées, les terres de chaque site de Projet en Ontario sont situées dans les limites des propriétés d'Enbridge, de sorte qu'aucune servitude ou ni aucun droit foncier ne sont nécessaires. Le 29 avril 2013, Enbridge a reçu une lettre d'ajout présentant les conclusions de Stantec.

Le 13 août 2013, Enbridge a informé Stantec des nouvelles modifications apportées à la portée du Projet par rapport à celles présentées dans la lettre d'ajout de Stantec du 29 avril 2013 (voir le texte en caractères gras dans le Tableau 1 ci-après). Celles-ci ont été décrites et surlignées en jaune dans le tableau ci-dessous :

Référence : Portée de la canalisation 9B actualisée

Tableau 1 Modifications au site du Projet

| Site du Projet | Mises à niveau des installations |
|------------------------------------|---|
| Terminal de Sarnia | <ul style="list-style-type: none"> • Installer une nouvelle unité de pompe principale de 1 865 kW (2 500 ch), y compris la nouvelle pompe, le moteur, la nouvelle fondation de la pompe, le nouvel équipement électrique et les câbles et les nouveaux instruments dans un nouvel abri de pompe. • Installer deux nouveaux mécanismes électriques d'entraînement à fréquence variable de 2 237 kW (3 000 ch), dont un de secours, pour le démarrage des moteurs de la pompe principale de la canalisation 9. Les nouveaux mécanismes seront installés dans un nouveau bâtiment électrique (100 m² environ) sur le site. • Ajuster le rotor et remplacer l'unité insérable de la volute sur une pompe principale existante. • Remplacer le moteur d'une des pompes existantes de la canalisation principale. • Installer de nouvelles conduites et des vannes pour se connecter à la nouvelle pompe principale. • Remplacer les vannes sur les collecteurs 202, 203 et 204. • Nouvelle canalisation du collecteur 202 jusqu'aux pompes de surcompression. • Installer jusqu'à trois pompes de surcompression, à 261 kW (350 ch) selon les estimations, y compris les nouvelles pompes, les moteurs, les nouvelles fondations des pompes, le nouvel équipement électrique et les câbles et les nouveaux instruments. • Installer de nouvelles conduites et des vannes pour se connecter aux nouvelles pompes de surcompression. • Mise à niveau des systèmes électriques et des instruments, au besoin. • Installer le nouveau réservoir collecteur et le système de drainage. • Installer les nouveaux patins d'injection d'ARR. • Installer de nouveaux instruments de détection des fuites. • Installer un nouvel abri de surveillance de la qualité incluant un densitomètre et un viscosimètre, un système d'échantillonnage automatique et un mélangeur statique (4 m²). • Modifier le système de contrôle au besoin. • Déménager les conduites d'eau en cas d'incendie existantes à l'intérieur du terminal. • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin. |
| Site du densitomètre au PK 2989,30 | <ul style="list-style-type: none"> • Installer un nouveau bâtiment de détection par lot (jusqu'à 3,4 m²), incluant un densitomètre et un viscosimètre, sur l'emprise existante. Une aire de travail temporaire sera requise pendant l'installation. • Installer un nouveau bâtiment pour l'équipement électrique. • Installer l'infrastructure et les branchements pour l'alimentation électrique et les communications. • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin. |
| Poste de North Westover | <ul style="list-style-type: none"> • Installer une nouvelle unité de pompe principale de 1 865 kW (2 500 ch), y compris la nouvelle pompe, le moteur, les conduites d'aspiration et de refoulement, les vannes, la nouvelle fondation de la pompe, le nouvel équipement électrique et les câbles, et les nouveaux instruments. • Augmenter l'empreinte au sol du bâtiment de pompage existant d'environ 171 m² à environ 300 m² pour accueillir la nouvelle unité de pompage. • Ajuster le rotor et remplacer l'unité insérable de la volute sur deux pompes principales existantes. • Installer de nouvelles conduites et des vannes de la zone des racleurs à la zone de pompage. |

Référence : Portée de la canalisation 9B actualisée

Tableau 1 Modifications au site du Projet

| Site du Projet | Mises à niveau de l'installation |
|-------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Installer des rotors à haut débit sur les pompes principales. • Remplacer la pompe existante et les vannes de la station. • Remplacer les gares de réception de racleurs existantes (à destination et en provenance de Montréal). • Retirer la conduite de dérivation des gares pour racleurs. • Installer la nouvelle conduite de dérivation du poste ainsi que les vannes de sectionnement et les clapets de non-retour. • Installer une nouvelle vanne de contrôle de la pression. • Installer un nouveau bâtiment de détection par lot (3,4 m²), incluant un densitomètre et un viscosimètre à l'intérieur de l'abri de surveillance existant. • Installer de nouveaux instruments de détection des fuites. • Mise à niveau de l'équipement électrique, des instruments et du système de communication, au besoin. • Installer un nouveau débitmètre. • Installer les nouveaux patins d'injection d'ARR. • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin. |
| Poste de Hilton | <ul style="list-style-type: none"> • Installer une nouvelle unité de pompe principale d'environ 1 865 kW (2 500 ch), y compris la nouvelle pompe, le moteur, les conduites d'aspiration et de refoulement, les vannes, la nouvelle fondation de la pompe, le nouvel équipement électrique et les câbles et les nouveaux instruments. • Augmenter l'empreinte au sol du bâtiment de pompage existant d'environ 171 m² à environ 300 m² pour accueillir la nouvelle unité de pompage. • Ajuster le rotor et remplacer l'unité insérable de la volute sur deux pompes principales existantes. • Installer de nouvelles conduites et des vannes de la zone des racleurs à la zone de pompage. • Retirer les anciennes conduites de dérivation et installer les nouvelles conduites au nouvel emplacement. • Installer des rotors à haut débit sur les pompes principales. • Remplacer la pompe existante et les vannes de la station. • Installer un nouveau débitmètre. • Installer les nouveaux patins d'injection d'ARR. • Installer la nouvelle conduite de dérivation du poste ainsi que les vannes de sectionnement et les clapets de non-retour. • Installer une nouvelle vanne de contrôle de la pression. • Installer un nouveau bâtiment de détection par lot (3,4 m²), incluant un densitomètre et un viscosimètre. • Installer de nouveaux instruments de détection des fuites. • Mise à niveau de l'équipement électrique, des instruments et du système de communication, au besoin. • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin. |
| Poste de Cardinal | <ul style="list-style-type: none"> • Installer une nouvelle unité de pompe principale de 1 865 kW (2 500 ch), y compris la nouvelle pompe, le moteur, les conduites d'aspiration et de refoulement, les vannes, la nouvelle fondation de la pompe, le nouvel équipement électrique et |

| | |
|--|---|
| | les câbles et les nouveaux instruments. |
|--|---|

Référence : Portée de la canalisation 9B actualisée

Tableau 1 Modifications au site du Projet

| Site du Projet | Mises à niveau de l'installation |
|----------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'empreinte au sol du bâtiment de pompage existant d'environ 171 m² à environ 300 m² pour accueillir la nouvelle unité de pompage. • Ajuster le rotor et remplacer l'unité insérable de la volute sur deux pompes principales existantes. • Installer de nouvelles conduites et des vannes de la zone des racleurs à la zone de pompage. • Retirer les anciennes conduites de dérivation et installer les nouvelles conduites au nouvel emplacement. • Installer des rotors à haut débit sur les pompes principales. • Remplacer la pompe existante et les vannes de la station. • Installer un nouveau débitmètre. • Installer les nouveaux patins d'injection d'ARR. • Installer une nouvelle conduite de dérivation du poste ainsi que les vannes de sectionnement et les clapets de non-retour. • Installer une nouvelle vanne de contrôle de la pression. • Installer un nouveau bâtiment de détection par lot (3,4 m²), incluant un densitomètre et un viscosimètre. • Installer de nouveaux instruments de détection des fuites. • Mise à niveau de l'équipement électrique, des instruments et du système de communication, au besoin. • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin. |
| Poste de Terrebonne | <ul style="list-style-type: none"> • Installer un nouveau bâtiment de détection par lot (3,4 m²), incluant un densitomètre et un viscosimètre, dans l'abri d'instruments existant. • Installer de nouveaux instruments de détection des fuites. • Mise à niveau de l'automate programmable. • Retirer les vannes d'aspiration et de refoulement de la station. • Déménager Retirer la vanne de contrôle de la pression redondante vers une autre installation du Projet. • Mise à niveau de l'équipement électrique, des instruments et du système de communication, au besoin. • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin. |
| Terminal de Montréal | <ul style="list-style-type: none"> • Installer une nouvelle conduite et des vannes. • Installer une nouvelle vanne de régulation de la livraison de pression. • Remplacer les gares de réception de racleurs existantes. • Remplacer le réservoir collecteur actuel par un nouveau réservoir collecteur de 18,927 m³ (5 000 gallons américains) pour le drainage de la gare de réception. • Installer deux nouveaux compteurs parallèles de collecteurs, ainsi qu'un abri (264 m²), près de l'aire des pompes de surcompression. |

Référence : Portée de la canalisation 9B actualisée

Tableau 1 Modifications au site du Projet

| Site du Projet | Mises à niveau de l'installation |
|----------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque nouveau collecteur inclura : <ul style="list-style-type: none"> • quatre compteurs, • quatre crépines, • des vannes, et • une nouvelle conduite pour le raccordement à l'égalonneur existant • Remplacer les gares de réception de racleurs existantes et la conduite de l'égalonneur. • Installer de nouvelles conduites collectrices en aval du compteur du collecteur. • La conduite du collecteur inclura : <ul style="list-style-type: none"> • des vannes ainsi que le régulateur de débit; • une nouvelle conduite pour relier le compteur du collecteur à la ligne de canalisation. • Installer un nouveau réservoir de surpression, vannes et conduites, ou un système de décharge équivalent. • Installer un nouveau bâtiment d'instruments de transfert de propriété (4,5 m²), incluant un densitomètre, un viscosimètre et du matériel d'échantillonnage. • Installer une nouvelle pompe de puisard afin de pomper le liquide du réservoir de surpression et de le renvoyer à la canalisation 9 principale. • Remplacer la soupape d'admission de la canalisation principale. • Installer de nouveaux instruments de détection des fuites. • Mise à niveau de l'équipement électrique, des instruments et du système de communication, au besoin. • Modifier le système de contrôle, au besoin • Déménager le compteur étalon. • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin. |

CONCLUSIONS

La portée supplémentaire des travaux à effectuer dans des installations clôturées d'Enbridge comprend des activités déjà évaluées dans l'EISE de 2012, notamment le décapage de la couche arable et du gravier, l'installation d'équipement mécanique et électrique, la perturbation mineure du sol pour les travaux de génie civil, le remblayage et le nettoyage. Comme ces travaux seront effectués à l'intérieur des installations clôturées existantes, les mesures d'atténuation en matière d'environnement prévues dans l'EISE de 2012 sont pertinentes et suffisantes pour atténuer les effets négatifs éventuels. Selon l'Évaluation environnementale sur le bruit actualisée (**annexe A**), les écarts prévus de niveau sonore attribuables à de la portée supplémentaire du Projet devraient se situer dans les limites du niveau sonore prévu de jour et de nuit et respecter les lignes directrices réglementaires applicables en matière de niveau sonore. Aucun effet négatif n'est prévu sur l'environnement acoustique. En conséquence, aucune nouvelle mesure d'atténuation n'est nécessaire dans le cadre de la portée révisée du Projet proposé dont les travaux se situeront à l'intérieur des installations clôturées.

Référence : Portée de la canalisation 9B actualisée

CLÔTURE

Ce rapport a été préparé pour le seul bénéfice d'Enbridge et ne peut être utilisé par des tiers sans le consentement écrit exprès d'Enbridge. Toute utilisation par un tiers de ce rapport demeure la responsabilité dudit tiers.

Les données exposées dans le présent rapport sont conformes à la compréhension du Projet par Stantec et à la façon dont celui-ci a été présenté au moment de la rédaction du rapport. Si des modifications ou des changements sont apportés au Projet, nous nous réservons le droit de réexaminer nos données en fonction de tels changements.

Le tout respectueusement soumis,

STANTEC CONSULTING LTÉE.



Rooly Georgopoulos, associé, gestionnaire de projet principal
Tél. : 905-415-6367

Télec. : 905-479-9326
Rooly.Georgopoulos@stantec.com

Pièce jointe : Évaluation environnementale sur le bruit de Novus, portée actualisée dossier Novus n° 12-2034,
le 9 septembre 2013